

COMMUNE D'HAUTOT-SUR-SEINE
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 mars 2022

Présents :

Alain LANGLOIS, Christiane SOUDE, Marc DEGRAVE, Catherine CARON-LANGLOIS, Roger TOUZE, Christophe CERQUEIRA, Roger JEAN, Corinne FOURNIER, Jean-Louis ROUSSEL.

Absents représentés :

Rosine CAQUELARD donne pouvoir à Jean-Louis ROUSSEL

Secrétaire de séance : Marc DEGRAVE

La séance est ouverte à 19 heures

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 février 2022.
Adopté à l'unanimité.

- 2) Budget Principal : Le Compte Administratif.
Le Maire ne participe pas au vote et quitte l'assemblée comme il est d'usage. Le doyen, Roger Jean, préside la séance. Toutes les explications sont fournies au Conseil, il est fait état de l'aide apportée par les services de la Trésorerie et de l'adjointe aux finances de Sahurs.
Adopté à l'unanimité.

- 3) Budget Principal : Le Compte de Gestion.
Le Maire présente le Compte de Gestion qui nous a été réalisé par les services de la Trésorerie. Voir annexe.
Adopté à l'unanimité.

- 4) Budget Principal : Budget Primitif 2022.
Le Maire et l'adjoint aux finances expliquent chacun des chapitres du budget de fonctionnement et du budget d'investissement.
Le budget de fonctionnement est de 419 167 euros
Le budget d'investissement est de 425 760 euros.
Adopté à l'unanimité.

Fonctionnement dépenses		Prévisionnel
Chapitre 11	Charges à caractères générales	117 600
Chapitre 12	Charges de personnel et frais assimilés	192 500
Chapitre 14	Atténuation de produits	21 000
Chapitre 65	Autres charges de gestions courantes	46 150
Chapitre 66	Charges financières	3 500
Chapitre 67	Charges Exceptionnelles	6 108
Chapitre 042	Dépenses d'ordre	6 800
Chapitre 022	Réserve de fonctionnement pour 2022	25 509
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		419 167

Fonctionnement recettes		Prévisionnel
Chapitre 13	Atténuation de charges	15 000
Chapitre 70	Produits des services	18 200
Chapitre 73	Impôts et taxes	144 000
Chapitre 74	Dotations et Participations	113 100
Chapitre 75	Autres Produits	38 500
Chapitre 77	Produits Exceptionnels	700
Total recettes réelles de fonctionnement		329 500
R 002	Excédent de fonctionnement reporté	89 667.48
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		419 167

Investissement dépenses		PRÉVISIONNEL
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	7 000
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	405 357
Chapitre 16	Remboursement d'emprunt	4 500
Chapitre 020	Réserve d'investissement pour 2022	8 903
Total des dépenses d'investissements		425 760
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS		425 760

Investissement recettes		PREVISIONNEL
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	10 722
Chapitre 13	Subventions d'investissement	100 000
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	230 000
Total des recettes d'investissement 2022		340 722
Excédent investissement 2021 reporté		85 038
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		425 760

5) Budget Principal : Affectation du résultat.

Marc Degrave, adjoint aux finances, invite le Conseil à voter l'affectation du résultat. Pour la section d'investissement 85 038.28 euros et pour la section de fonctionnement 89 667.48 euros.

Adopté à l'unanimité.

- 6) Vote des taux communaux : les différents taux communaux restent identiques pour l'année 2022 :
- | | |
|---------------------------------------|---------|
| a. Taxe sur les propriétés bâties | 47.81 % |
| b. Taxe sur les propriétés non bâties | 59.06 % |
- Adopté à l'unanimité.
- 7) Il est présenté au Conseil Municipal le RIFSEEP : Régime Indemnitaire Fonction Sujétions Expertise Engagement Professionnel. Il s'agit d'un régime indemnitaire pour le personnel de la commune. Il regroupe deux composantes, une part fixe et une part variable en fonction de l'expertise et d'investissement professionnel.
Adopté à l'unanimité.
- 8) Le Conseil autorise le Maire à mettre en application la journée de solidarité et de négocier avec le personnel la mise de ce système qui prévoit la diminution annuelle d'un jour de congés.
Adopté à l'unanimité.
- 9) Le Conseil renouvelle l'attribution de la prime de chauffage pour les habitants de la commune non imposables.
Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Monsieur le Maire présente une motion concernant l'implantation d'une sucrerie industrielle sur 75 hectares de territoires de Moulineaux et Grand-Couronne. Voir motion jointe.
Adopté à l'unanimité.
- 2) Monsieur le Maire demande au Conseil un avis sur la poursuite du projet de confier à LOGEAL la gestion des logements communaux du parc du château. Les modalités de l'engagement seront évoquées au prochain Conseil municipal du 19 mai prochain.
Le Conseil apporte son soutien à l'unanimité à ce projet.
- 3) Alain Langlois, premier adjoint en charge des travaux, présente l'état d'avancement du dossier de rénovation de la « maison de l'école ». Nous sommes dans l'attente de l'attribution des subventions demandées. Normalement la réponse doit nous parvenir en juin 2022. Les échanges portent sur l'opportunité d'engager les travaux dès maintenant. Monsieur le Maire suggère une réunion de la commission travaux en présence de l'architecte A2B pour qu'une décision soit prise prochainement.
- 4) Un projet de rénovation de la cour de l'école a été engagé, deux devis sont attendus d'entreprises qui proposent à la fois une végétalisation, une protection du hêtre et la mise en place d'une terrasse.
- 5) Marc Degrave et Monsieur le Maire travaille à un projet de convention avec l'IDEFHI de Canteleu pour la mise à disposition de personnel de l'ESAT Truffaut.

La séance est close à 20h30

Le Secrétaire de séance
Marc DEGRAVE



Le Maire
Jean-Louis ROUSSEL

